



Chapitre 4

Réponse du commerce³⁴

Ce chapitre analyse la performance commerciale de l'Afrique de l'Ouest au niveau régional et souligne les différences et points communs importants entre pays ouest-africains. L'analyse commerciale est un complément utile à l'analyse des données de production, à la fois parce que le commerce contribue à la croissance globale de l'agriculture et parce que les données commerciales, au moins en ce qui concerne le commerce extérieur, sont, en règle générale, plus fiables que les données de production, et servent donc de contre-vérification utile des tendances décrites dans le Chapitre 3. La part de l'Agriculture ouest-africaine dans les exportations et importations mondiales donne ainsi une valeur indicative de la compétitivité globale de la région pour la production de différentes denrées.

Le chapitre examine dans un premier temps la contribution de l'agriculture à la balance commerciale globale et aux recettes en devises étrangères de la région. Il étudie dans un deuxième temps la balance commerciale agricole et alimentaire dans leur ensemble avant d'examiner les taux d'autosuffisance de la région pour les principales denrées agricoles. Ces taux comparent la consommation intérieure avec les importations des denrées en question. Un taux d'autosuffisance en augmentation signifie que la production nationale satisfait de plus en plus la consommation intérieure, une indication de la compétitivité (sauf si elle est dynamisée par une protection ou des subventions plus importantes). À l'inverse, des taux d'autosuffisance décroissants impliquent que la production n'a pas totalement répondu à la demande grandissante, ce qui démontre une compétitivité plus faible. Cependant, dans le cas de certains produits pour lesquels la région n'a pas d'avantage comparatif, un taux d'autosuffisance décroissant peut aussi indiquer une plus grande capacité d'importation. Enfin, le chapitre passe en revue l'évolution des importations alimentaires et comment elles reflètent les changements des tendances de consommation et la capacité de la région à apporter de la valeur ajoutée.

Après avoir dressé un portrait détaillé des importations, le chapitre présente les performances de la région en matière d'exportations agricoles. Cette analyse met en évidence la composition changeante des exportations ouest-africaines et leur contribution aux recettes d'exportations, les tendances et dynamiques des produits d'exportation au fil du temps et la position concurrentielle variable des différentes exportations agricoles ouest-africaines comparée à celles du reste du monde depuis le milieu des années 1990. Le chapitre met ensuite en exergue le commerce intra-régional et examine la demande croissante de produits de plus haute qualité et d'une meilleure traçabilité à la fois dans les marchés étrangers et régionaux.

4.1 Le rôle de l'agriculture dans le commerce de marchandises de l'Afrique de l'Ouest

Bien que le commerce agricole ouest-africain ait connu une croissance simultanée avec celle du reste du monde sur la dernière décennie, la part de l'agriculture de la région dans le commerce global de marchandises a baissé. Les importations en

hausse des biens de consommation industriels et non industriels en sont la cause, et les exportations ont bénéficié de l'augmentation des exportations des minéraux, du pétrole et des produits forestiers. La part des importations agricoles dans le total des importations de marchandises a stagné à 23 % en 1986-1990, et a depuis chuté à 20 % en 1996-2000 puis encore à 18 % en 2006-2010. Des écarts encore plus grands ont affecté la part des exportations agricoles dans le total des exportations de

³⁴ Ce chapitre s'inspire en grande partie du travail de Konandreas, 2012a, b.

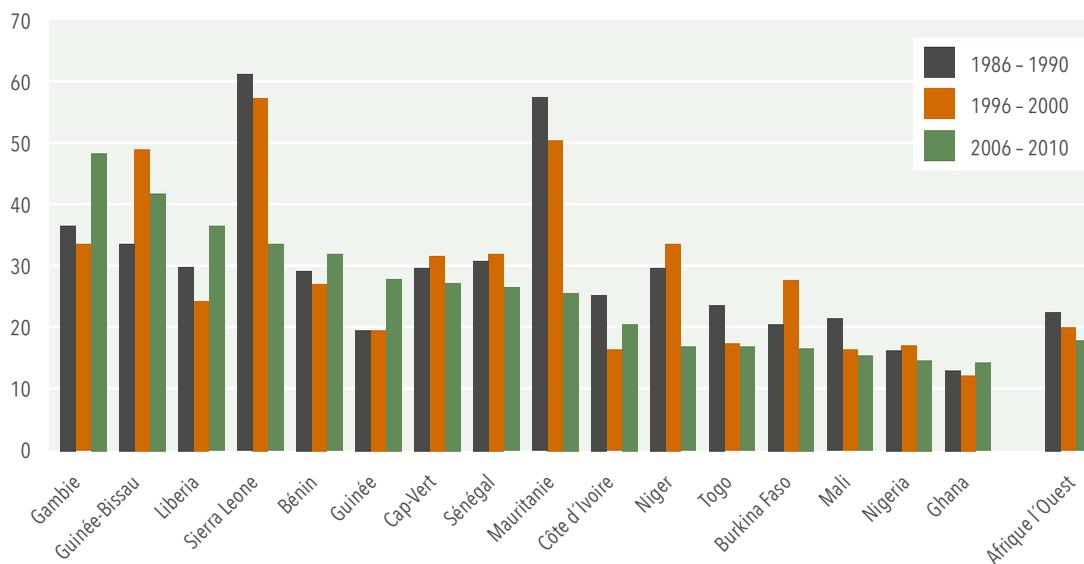
marchandises de la région, qui est passée de 24 % en 1986-90 à moins de 10 % en 2006-2010.

Si la part des produits agricoles dans le commerce extérieur de la région a baissé dans son ensemble, cette tendance globale dissimule une énorme variation selon les pays. Pour les importations (Figure 4.1), les produits agricoles ont représenté au moins 25 % des importations de marchandises pour la moitié des pays sur les dernières années (2006-

2010). Pour tous les pays ouest-africains, les produits alimentaires se taillent la part du lion des importations agricoles.

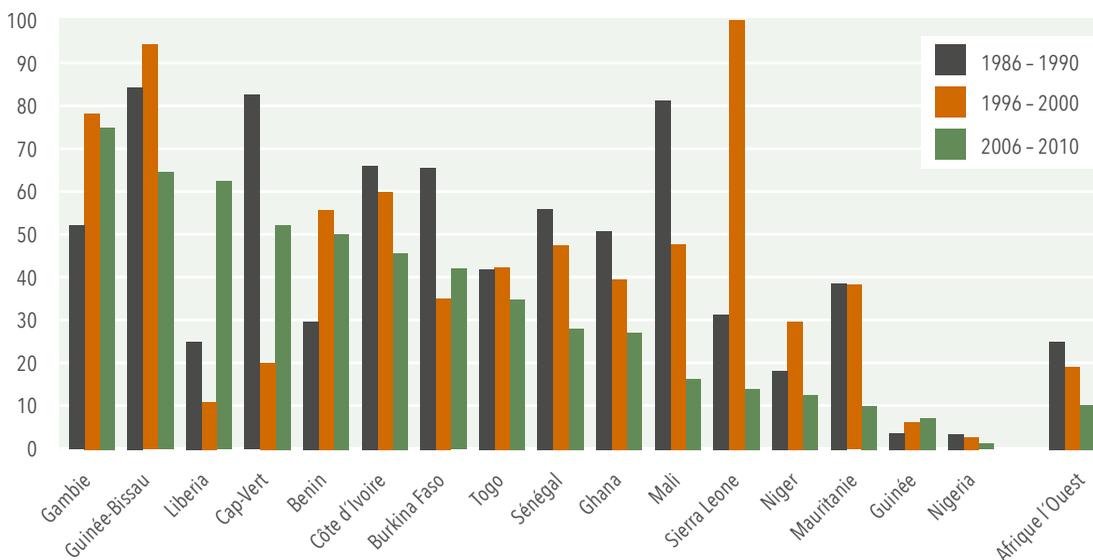
La contribution des exportations agricoles à la totalité des marchandises exportées révèle des disparités extrêmes d'un pays à l'autre. Si pour la région dans son ensemble, ces produits représentent seulement 10 % des exportations (2006-2010), c'est en raison du poids cumulé des pays comme

Figure 4.1 Part des produits agricoles dans le total des importations de marchandises (%)



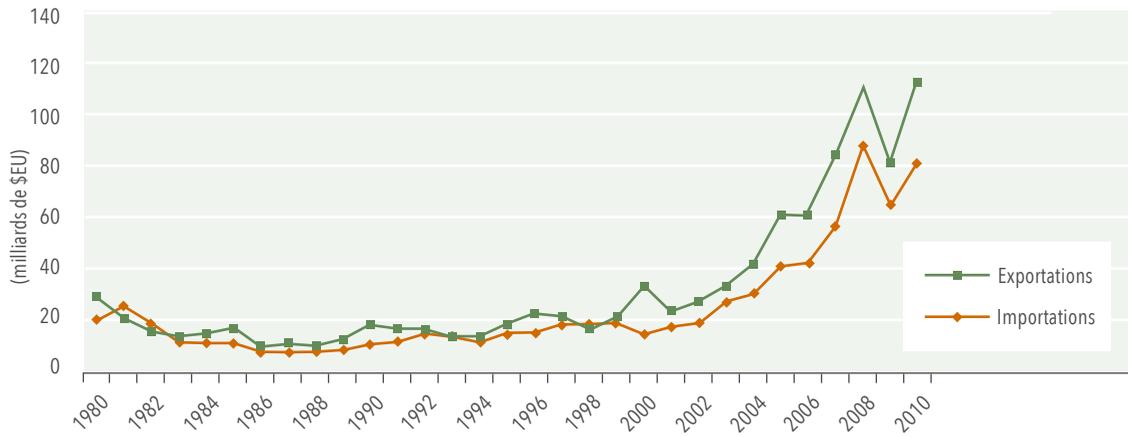
Source : données FAOSTAT.

Figure 4.2 Part des produits agricoles dans la totalité des importations de marchandises (%)



Source: données FAOSTAT.

Figure 4.3 Commerce total des marchandises



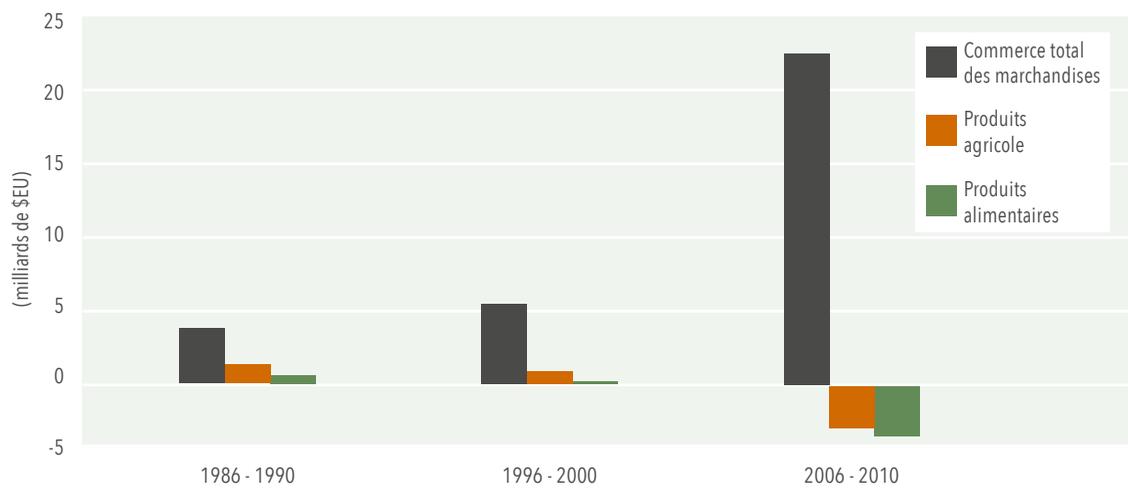
Source: données FAOSTAT.

Figure 4.4 Balance commerciale alimentaire



Source: données FAOSTAT.

Figure 4.5 Balances commerciales de l'Afrique de l'Ouest avec le reste du monde sur le long terme (exportations nettes)



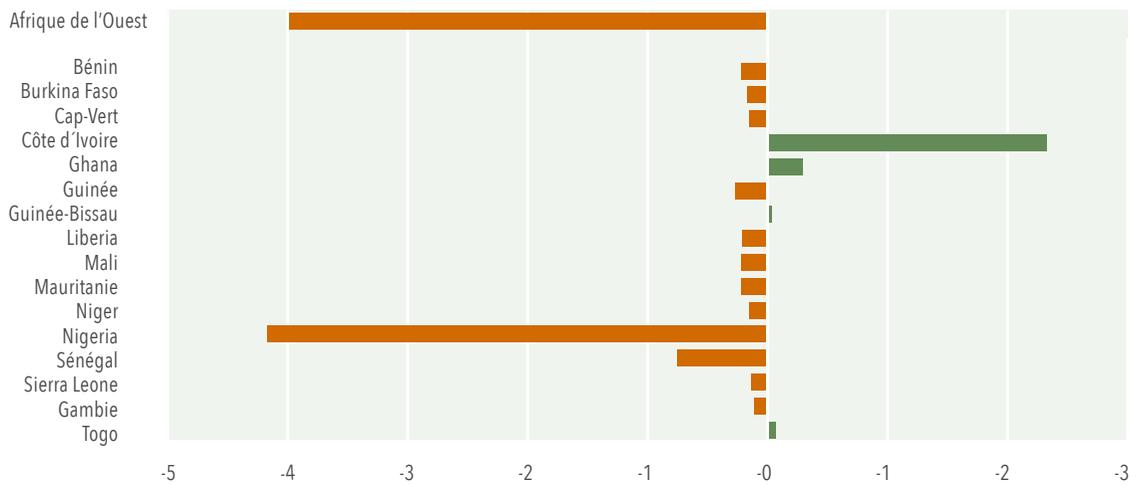
Source: données FAOSTAT.

le Nigeria exportant des minéraux et du pétrole. Pour 10 pays ouest-africains sur 16 (la CEDEAO plus la Mauritanie), la part des produits agricoles représentait 25 % des marchandises exportées ces dernières années.³⁵ Pour sept de ces pays, la part dépassait 40 %, atteignant même 75 % pour la Gambie (Figure 4.2 à la page 108).

³⁵ Même si elle n'est plus membre de la CEDEAO depuis 2000, la Mauritanie est incluse dans cette analyse en raison de ses liens commerciaux forts avec le reste de la région.

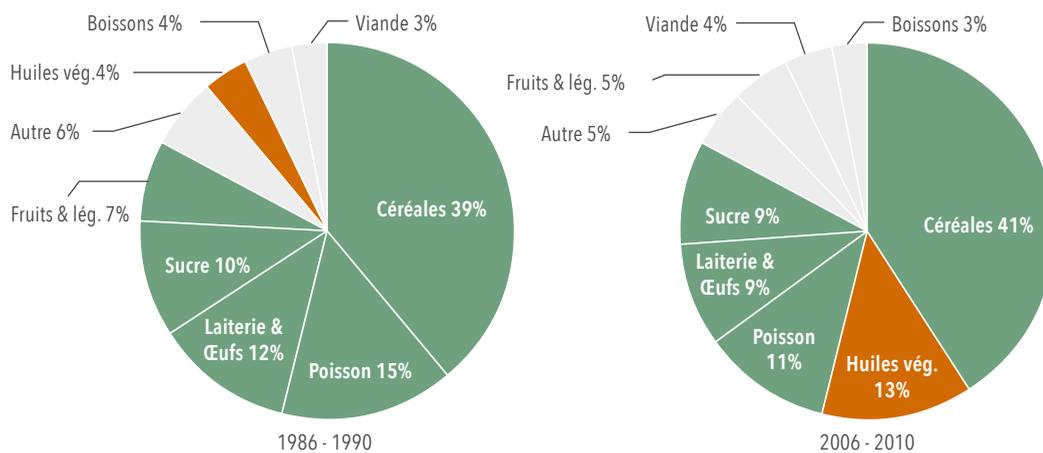
À l'inverse du cumul de la région, quelques pays voient augmenter leur part de produits agricoles dans la totalité des marchandises exportées. C'est le cas de la Gambie, du Liberia, du Bénin et de la Guinée. Pour certains d'entre eux, pourtant, les produits alimentaires ne constituent pas forcément la majorité des exportations agricoles (contrairement au modèle d'importation). Les pays exportant essentiellement des produits agricoles non alimentaires sont le Liberia (où le caoutchouc est la principale exportation),

Figure 4.6 Balance commerciale alimentaire (exportations nettes), 2006 - 2010 (en milliers de \$EU)



Source : données FAOSTAT.

Figure 4.7 Composition des importations alimentaires en Afrique de l'Ouest sur la durée



Source : données FAOSTAT.

le Bénin (coton), la Côte d'Ivoire (caoutchouc), le Burkina Faso (coton) et le Mali (coton).

4.2 Balances commerciales cumulées : marchandises, agriculture et alimentation

Le commerce total des marchandises est globalement positif pour la région. Au début des années 2000, les revenus issus des marchandises exportées ont connu une augmentation exponentielle. Cette augmentation fait suite à une exploitation accrue des ressources non agricoles (pétrole, minéraux et produits forestiers) dynamisées en partie par l'essor des prix des matières premières dans le monde. En a résulté une forte croissance équivalente dans les importations de tous les produits (Figure 4.3 à la page 109).

Combiné à la balance globale positive du commerce total des marchandises, la balance commerciale agricole a aussi été positive tout au long des années 1990 et est restée positive dans l'ensemble jusqu'à 2005 environ. Cette situation s'est inversée, avec les importations agricoles dépassant les exportations agricoles d'à peu près 2,5 milliards \$EU ces dernières années, essentiellement en raison de la forte croissance des importations alimentaires (Figure 4.4 à la page 109). Il en ressort que l'énorme augmentation des importations agricoles (y compris alimentaires) a coïncidé avec le pic des exportations nettes de marchandises de la région dans les dernières années (Figure 4.5 à la page 109). En fait, dans une large mesure, les balances commerciales agricole et alimentaire en déclin reflètent une capacité croissante d'importation causée par les revenus non agricoles en expansion mais pas nécessairement un déclin de la performance du secteur agricole en en Afrique de l'Ouest.³⁶

La balance commerciale régionale cumulée dissimule d'énormes différences entre les pays. Dans la réalité, si la balance commerciale des marchandises de la région dans son ensemble est effectivement très positive, seuls deux pays, le Nigeria et la Côte d'Ivoire bénéficient de cette situation. Pour ce qui

est des balances commerciales agricoles, le déficit du commerce régional dans son ensemble est partagé par tous les pays ou presque de la région. Le Nigeria détient de loin le déficit commercial agricole le plus marqué, alors que seulement quatre pays jouissent d'une balance agricole excédentaire, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Burkina Faso et le Togo, avec une position de tête pour la Côte d'Ivoire grâce aux énormes quantités exportées de cacao. Les produits alimentaires affichent un déséquilibre plus marqué que les produits agricoles dans l'ensemble (Figure 4.6). Le déficit commercial net des produits alimentaires pour la région entière a été évalué à 4 milliards de \$EU sur la période 2006-10 contre un cumul des produits agricoles évalué à 2,7 milliards de \$EU dans le même temps. Quatre pays conservent une balance commerciale positive sur l'alimentaire en 2006-2010 : la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Bissau et le Togo.

4.3 Importations : composition, tendances et dépendance

4.3.1 Composition

La plupart des importations agricoles, essentiellement des produits alimentaires, avoisinent les 90 % ces dernières années, contre à peine 80 % au cours des années 1990. Tous les secteurs de denrées alimentaires, à l'exception des fruits et légumes, sont responsables du déficit croissant du commerce alimentaire (Figure d'annexe A4.1 à la page 128). Les céréales représentent de loin le gros du panier des importations alimentaires avec 41 % de la valeur des importations alimentaires sur la période la plus récente (2006-10), suivi par les huiles végétales (13 %), le poisson (11 %), les produits laitiers et le sucre (9 % chacun). Cumulées, ces denrées constituent 83 % des produits alimentaires importées dans la région (Figure 4.7).

La composition de ces produits alimentaires importés a évolué avec le temps. Les céréales se maintiennent fermement en tête de liste, de même que le poisson, les produits laitiers et le sucre. Les huiles végétales, quant à elles, ont connu une forte augmentation, passant de la septième place en 1986-90

³⁶ Cette vision est renforcée par les données sur la disponibilité alimentaire par personne dans le Chapitre 5, qui révèlent une disponibilité alimentaire grandissante par personne dans la plupart des pays pendant cette période.

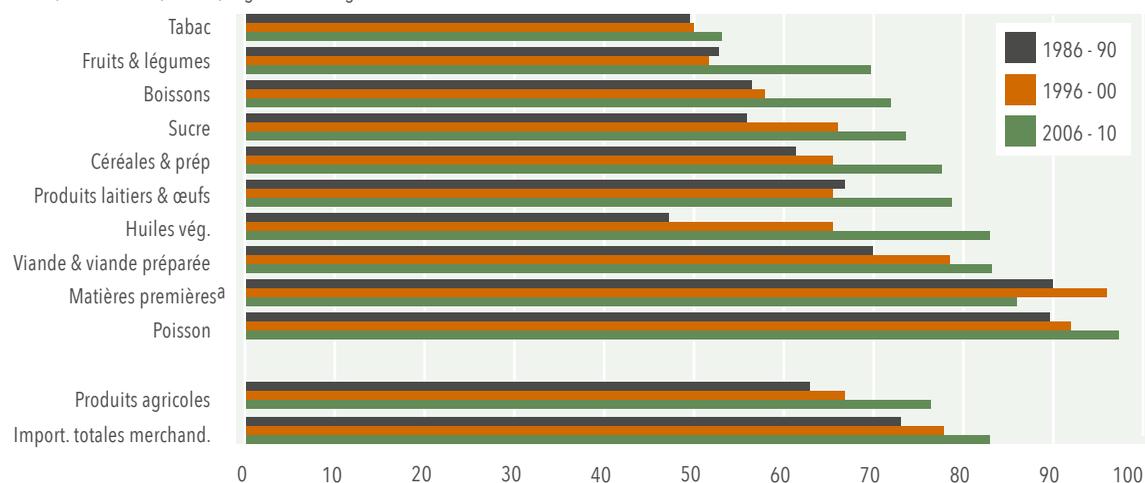
Tableau 4.1 Parts des pays dans le total des importations (%)

	Total des importations de marchandises			Importations agricoles		
	1986-90	1996-00	2006-10	1986-90	1996-00	2006-10
Bénin	2.5	3.1	2.4	3.2	4.2	4.4
Burkina Faso	3.9	3.4	2.5	3.5	4.7	2.4
Cap-Vert	1.0	1.2	1.0	1.3	1.8	1.5
Côte d'Ivoire	17.1	17.5	9.9	19.1	14.4	11.4
Ghana	8.4	11.6	12.1	5.0	7.3	9.8
Guinée	4.6	4.4	1.8	4.0	4.3	2.8
Guinée-Bissau	0.5	0.3	0.3	0.8	0.7	0.6
Liberia	2.2	1.7	0.8	2.9	2.0	1.7
Mali	4.3	3.8	3.4	4.1	3.1	3.0
Mauritanie	1.9	1.7	2.3	4.7	4.2	3.3
Niger	2.9	1.9	2.4	3.9	3.2	2.3
Nigeria	35.8	37.9	51.1	26.2	32.2	42.4
Sénégal	9.0	7.0	6.8	12.3	11.1	10.1
Sierra Leone	1.3	1.1	0.8	3.4	3.1	1.4
Gambie	1.1	1.1	0.4	1.8	1.8	1.1
Togo	3.7	2.3	2.0	3.9	2.0	1.9
Afrique de l'Ouest	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : données FAOSTAT.

Figure 4.8 Parts des cinq plus gros importateurs a dans les importations régionales

Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Sénégal



Source : données FAOSTAT.

^a Le terme Matières premières désigne les denrées brutes utilisées comme intrants pour la transformation alimentaire et les autres denrées transformées. Les denrées brutes incluent ainsi le soja, le coton, le coton-graine, le caoutchouc naturel et les peaux et cuirs.

(4 % des importations alimentaires) à la deuxième en 2006-2010 (13 % de celles-ci). Comme l'expose le Chapitre 5, lors de cette période, l'Afrique de l'Ouest a vu sa consommation de graisses et d'huiles considérablement augmenter.

4.3.2 Concentration géographique des importations

Les importations de produits agricoles sont nettement concentrées dans quelques pays (Tableau 4.1).

Le Nigeria est sans conteste le plus grand importateur, suivi de loin par la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal. Cette concentration géographique des importations suit de très près la concentration démographique des pays de la région.³⁷

La même concentration géographique des importations s'observe pour les groupes de denrées spécifiques. Cinq pays (le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Sénégal) assurent le gros des importations (Figure 4.8, p.112). La denrée à la plus forte concentration géographique est le poisson, puisque ces cinq pays assurent 97 % des importations de la région en 2006-2010. Comme il ressort par ailleurs dans ce rapport, il apparaît clairement que beaucoup des importations du Bénin sont ensuite réexportées vers le Nigeria.

Ce qui apparaît aussi clairement est l'augmentation sensible sur la durée de la concentration géographique des importations pour la plupart des catégories de denrées. Ainsi, dans le cas des huiles végétales, ces cinq pays représentent 47 % des importations de la région en 1986-1990, et leur part a grimpé à 83 % en 2006-2010. La rapidité de la croissance économique, les changements démographiques et les modifications des habitudes de consommation sont les facteurs contribuant ostensiblement à ces tendances.

Dans toutes les catégories de denrées à l'exception de la viande et des préparations à base de viande, le Nigeria est de loin le plus gros importateur. Pour certains produits (huiles végétales, poisson, produits laitiers, sucre), il représente 50 %, voire plus, des importations régionales sur les dernières années (2006-2010).

4.3.3 Tendances et dynamiques par denrée

La valeur de l'ensemble des importations agricoles s'est accru à un taux de 11,5 % entre 1996-2000 et 2006-2010, soit le même taux de croissance que la totalité des importations de la région. Ces taux cumulés représentent plus du double des taux de la décennie précédente (1986-1990 à 1996-2000), reflétant les

changements démographiques de l'ensemble la région et la possibilité accrue d'importer dans certains pays grâce aux revenus croissants de l'exportation.

Parmi les produits agricoles, les catégories de produits alimentaires de base dont la croissance à l'importation est parmi la plus rapide comprennent les huiles végétales, avec un taux de croissance annuel de 18 % au niveau régional, suivies des viandes et préparations à base de viande, des boissons, et des fruits et légumes. L'augmentation de taux de croissance à l'importation pour ces trois dernières catégories de produits est véritablement formidable. Les importations d'huiles végétales sont en plein essor dans tous les pays. À l'exception du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Guinée Bissau, du Niger et du Sénégal, tous les pays ont connu un taux de croissance annuel dépassant les 10 %. Le Nigeria et le Ghana sont les pays qui détiennent les taux les plus élevés pour la plupart des produits.

Les importations de plusieurs denrées de base n'ont pas seulement connu une augmentation sur la dernière décennie, mais une augmentation à un rythme croissant. Parmi celles qui se démarquent en termes de volumes et de valeurs, se trouvent :

- » le riz et le blé, avec une croissance de respectivement 9,8 et 9,6 % sur la période 1996-2000 à 2006-2010 contre 7 et 6 % sur la décennie précédente ;
- » l'huile de palme, avec un taux de croissance annuel de 29 % entre 1996-2000 et 2006-2010 contre 24 % sur la décennie précédente ;
- » les produits laitiers, dont l'importation nette en « équivalent de lait total » s'est accrue de 14 % entre 1996-2000 et 2006-2010 contre 0,3 % sur la décennie précédente ;
- » la viande de poulet, avec de taux de croissance annuel d'importations nettes de 22 % entre 1996-2000 et 2006-2010 ;
- » les autres viandes comme la viande bovine (11 %), la viande en conserve (10 %), la viande porcine (15 %), la viande ovine fraîche (23 %) et la viande caprine (10 %) ;

37 Pour l'ensemble des pays de la région, le coefficient de corrélation entre la part de population et la part des importations agricoles a été de 0,97 sur la période 2006-2010 (0,99 pour les importations de marchandises).

- » les boissons alcoolisées et non alcoolisées. Les importations nettes des boissons non alcoolisées ont augmenté à un taux annuel de 26 % entre 1996-2000 et 2006-2010. Pour les boissons alcoolisées, les boissons distillées ont augmenté de 11 %, la bière de 11 % et le vin de 14 % ;
- » le concentré de tomate, avec un taux de croissance de 17 % entre 1996-2000 et 2006-2010 ; les tomates pelées (15 %), les carottes et les navets (20 %), les pommes de terre (10 %), les oignons verts (13 %) et les différentes formes de légumes transformés comme les légumes en conserve (15 %), déshydratés (22 %) et congelés (16 %). Pour les fruits, les importations nettes en expansion incluent les pommes (16 %), le raisin (14 %), les oranges (14 %), les dattes (23 %) et tous les types de jus de fruits.

Pour certains produits importants, la région a été un exportateur net jusqu'en 1996 mais est devenue importateur net un taux d'importation augmentant à un rythme croissant. C'est le cas du poisson avec un taux de croissance annuel des importations nettes de 14 % entre 1996-2000 et 2006-2010 en comparaison avec la croissance des exportations nettes (5 %) au cours de la précédente décennie.

Si ces augmentations de la valeur des importations s'expliquent en partie par la hausse des cours mondiaux sur cette période, les volumes de plusieurs denrées ont aussi augmenté significativement. Parmi les denrées alimentaires principalement importées, on trouve le riz, le blé, le poisson, le lait, l'huile de palme, le sucre, la volaille, les oignons et le concentré de tomate.

Certaines tendances remarquables concernant les produits transformés se font jour, témoignant des initiatives régionales de développer la capacité locale de transformation. Ainsi, alors que les importations nettes de blé augmentent de 13 % par année sur la période la plus récente, la farine de blé n'a connu une augmentation que de 1 %, traduisant en cela une capacité meunière croissante pour l'Afrique de l'Ouest. Il en va de même pour certains autres produits céréaliers transformés comme les céréales pour petit déjeuner et les macaronis, ayant connu une croissance à un rythme dégressif entre

1996-2000 et 2006-2010, respectivement de 10 % et 5 %, soit moins de la moitié des taux de la décennie précédente. D'autres exemples de développement potentiel de la capacité domestique de transformation sont illustrés par le sucre, pour lequel les importations nettes de sucre raffiné croissent à un taux de 4 % contre un taux de croissance du sucre brut cinq fois supérieur (20 %) lors de la décennie précédente, et par le tabac, avec des importations nettes de produits non manufacturés croissant à 8 % contre 3 % pour les cigarettes importées.

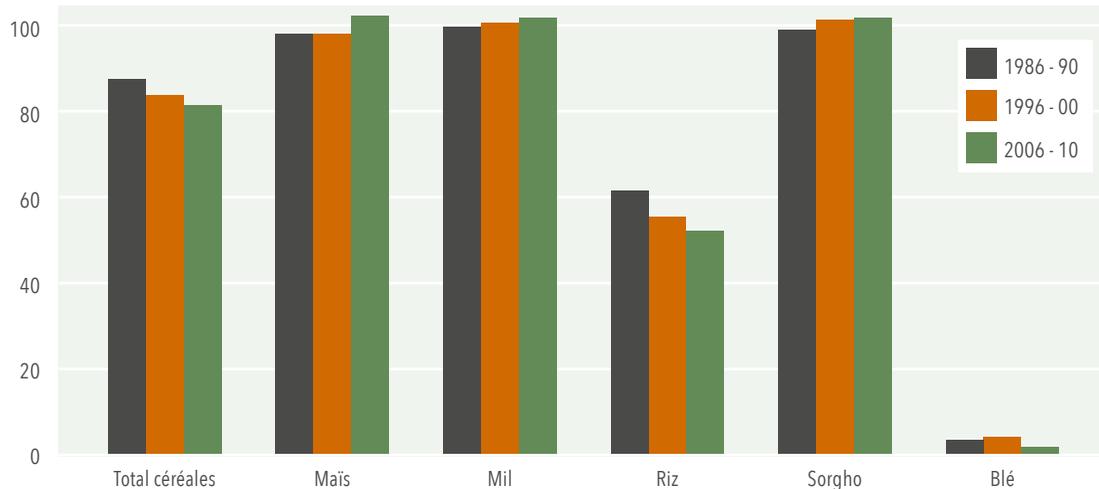
Parmi les autres produits transformés, les jus de fruits connaissent une croissance considérable à plusieurs niveaux. Le taux annuel de croissance de tous les jus de fruits (tempérés ou tropicaux) a avoisiné les 27 % ces dernières années. Le Nigeria, le plus grand importateur de la région, a banni l'importation de jus de fruit mis en bouteille et prêt à consommer, et provoqué une transition vers l'importation de concentrés reconstitués, embouteillés et conditionnés sur place. La forte demande d'importation de jus de fruits révèle un marché domestique très dynamique dans tous les pays de la région, dévoilant un formidable potentiel de développement ou de renforcement accru des industries de transformation locales basées non seulement sur les matières premières importées mais de plus en plus sur la transformation des fruits disponibles sur place.

4.3.4 Dépendance envers les importations

Taux d'autosuffisance (SSR) pour les céréales

Les céréales représentent l'article essentiel du panier des importations alimentaires. Base de la sécurité alimentaire de la région, elles sont la première catégorie de denrée importée destinée à répondre aux besoins alimentaires en temps normal et encore plus en cas de production locale insuffisante. La dépendance de la région vis-à-vis du marché mondial des céréales ne cesse de croître ces dernières années et approche aujourd'hui les 20 %. Le taux d'autosuffisance de la région (TAS) pour les céréales a stagné à 88 % dans la seconde moitié de la décennie 1980 et a chuté à une moyenne de 81 % en 2006-2010 (Figure 4.9).

Les TAS par pays sont très variables, allant de 7 % pour le Cap-Vert jusqu'à 100 % pour le Mali

Figure 4.9 Taux d'autosuffisance par céréale en Afrique de l'Ouest (%)

Source : données FAOSTAT.

ces dernières années (Figure 4.10, p.116). De larges disparités apparaissent parmi les pays quant aux changements des TAS sur la durée. Les pays ayant gagné en fiabilité sur leurs approvisionnements domestiques en céréales sont le Mali, le Burkina Faso, le Togo, la Guinée, la Sierra Leone et la Gambie. Or, la majorité des pays ont accru leur dépendance envers les stocks importés, avec des augmentations conséquentes pour le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Liberia, la Mauritanie et le Cap-Vert.

Des disparités criantes entre denrées et pays affectent les TAS. Étant donné le potentiel limité de la production nationale de la région, la quasi-totalité du blé consommé (99 %) provient de l'étranger. En outre, aucun des pays ne répond complètement à ses besoins de consommation en riz à partir de la production nationale, même si certains d'entre eux y parviennent à un niveau significatif (le TAS du Mali est de 96 %, celui de la Sierra Leone et de la Guinée de 80 %). Le Nigeria, le plus gros consommateur et producteur de riz de la région, a connu une baisse de son TAS de 83 % à 56 % depuis la fin des années 1980 jusqu'à 2006-2010 (Tableau d'annexe A4.1, à la page 128 et suiv.).

Par ailleurs, dans le cas des céréales locales (mil, maïs et sorgho), tous les pays ou presque ont maintenu à minima leur TAS et certains d'entre eux ont considérablement augmenté leur production nationale et se sont mis à exporter. Pour le mil, tous

les pays sauf deux (Liberia et Cap-Vert) sont au moins autosuffisants. Pour le sorgho, quatre pays ne sont pas autosuffisants (Sénégal, Côte d'Ivoire, Liberia et Cap-Vert) alors que pour le maïs, environ la moitié des pays satisfont leurs besoins uniquement à partir de la production nationale.

Taux d'autosuffisance pour les denrées non céréalières

Outre les céréales, les TAS régionaux sont aussi en baisse pour certaines autres denrées alimentaires de base, en particulier pour le lait, l'huile de palme, la viande de poulet et le sucre (Figure 4.11 à la page 116). Passée d'une position d'exportateur net ou d'une quasi-autosuffisance dans les années 1980 en huile de palme et en viande de poulet, la région est devenue aujourd'hui un importateur net et a réduit son taux d'autosuffisance à moins de 70 % en 2006-2010. Pour le lait et le sucre, la région reste dépendante des importations pour satisfaire une grande partie de ses besoins, mais les TAS ont continué de baisser ces dernières années pendant que la consommation par capita de ces denrées a augmentée (voir Chapitre 5). Dans le cas du sucre, la région couvre aujourd'hui à peine 15 % de ses besoins cumulés, soit la moitié du niveau des années 1980.

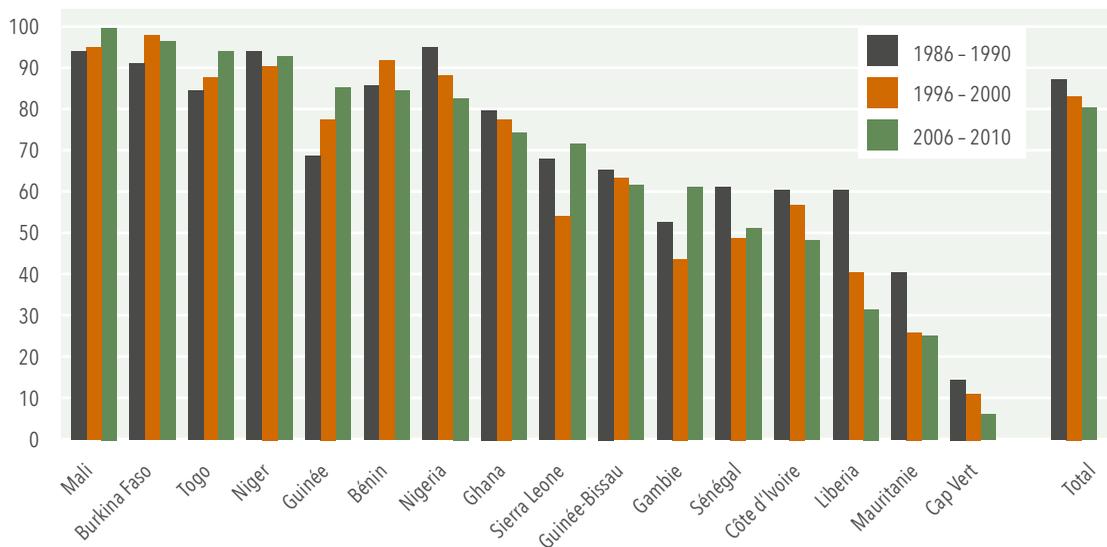
Comme pour les céréales, de grandes différences s'affichent parmi les pays de la région sur leur dépendance vis-à-vis des importations de ces autres denrées de base (Tableau d'annexe A4.2 à la page

130). Aucun des pays n'est autosuffisant en lait. Six pays (le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Liberia et le Nigeria) ont produit moins d'un tiers du lait consommé en 2006-2010, et leur dépendance envers les importations ne fait qu'augmenter.

Pour l'huile de palme, tous les pays qui en produisent dans la région à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Bénin ont considérablement diminué leur TAS ces dernières années. Si les palmiers sont

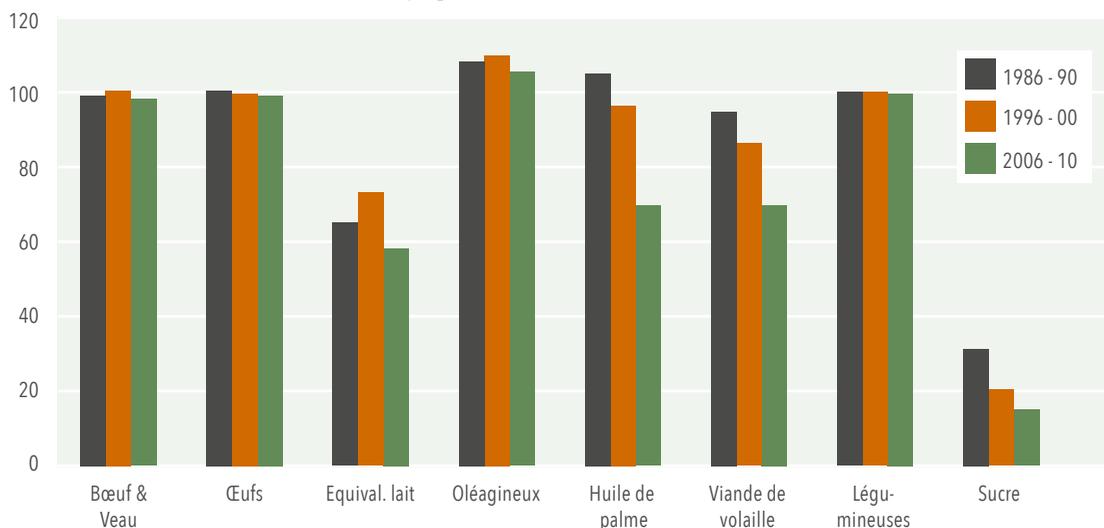
originaires de l'Afrique de l'Ouest, la région a été incapable d'en développer la production et la productivité pour satisfaire la demande nationale et internationale. D'autres zones tropicales (notamment la Malaisie et l'Indonésie) sont aujourd'hui les principaux producteurs et exportateurs d'huile de palme. Ces deux pays à eux seuls gèrent 80 % de la part de la production mondiale et assurent majoritairement l'exportation vers l'Afrique de l'Ouest et ailleurs (Minal et Bahari, 2011).

Figure 4.10 Taux d'autosuffisance du des céréales totales par pays (%)



Source : données FAOSTAT.

Figure 4.11 TAS des denrées non céréalières en Afrique de l'Ouest (%)



Source : données FAOSTAT.

La viande de poulet est encore une autre denrée qui voit les TAS de quasiment tous les pays chuter rapidement. Si le TAS moyen de la région est juste en dessous de 70 %, certains pays (Cap-Vert et Gambie) importent aujourd'hui plus de 80 % de leur consommation croissante de viande de poulet, contrastant avec la fin des années 1980 lorsqu'ils satisfaisaient leurs niveaux de consommation, certes plus bas. D'autres pays ont aussi accru leur dépendance aux importations à un niveau considérable, et certains ont pris des mesures de protection pour endiguer cette situation (c'est le cas du Nigeria pour l'importation de poulet).

Enfin, dans le cas du sucre, bien que plusieurs pays n'en aient jamais produit suffisamment, parmi les rares qui y sont parvenus, seul le Niger semble avoir réussi à maintenir son TAS déjà bas. Tous les autres pays voient augmenter leur dépendance au sucre importé, certains à un niveau considérable du fait de la consommation per capita en augmentation.

Ces évolutions, essentiellement dynamisées par les fortes augmentations de la demande nationale poussée par la pression démographique ainsi que par la montée rapide des prix à l'export dans certains pays, semblent bel et bien parties pour durer. L'OCDE/FAO prévoit que les TAS de plusieurs denrées non céréalières régresseront encore d'ici

2020. En revanche, les TAS des céréales devraient légèrement progresser dans le même temps en raison des augmentations prévues de production de céréales sèches et de riz, bien qu'elles demeurent a priori en dessous des niveaux de TAS précédents (voir Konandreas, 2012b pour plus de détail).

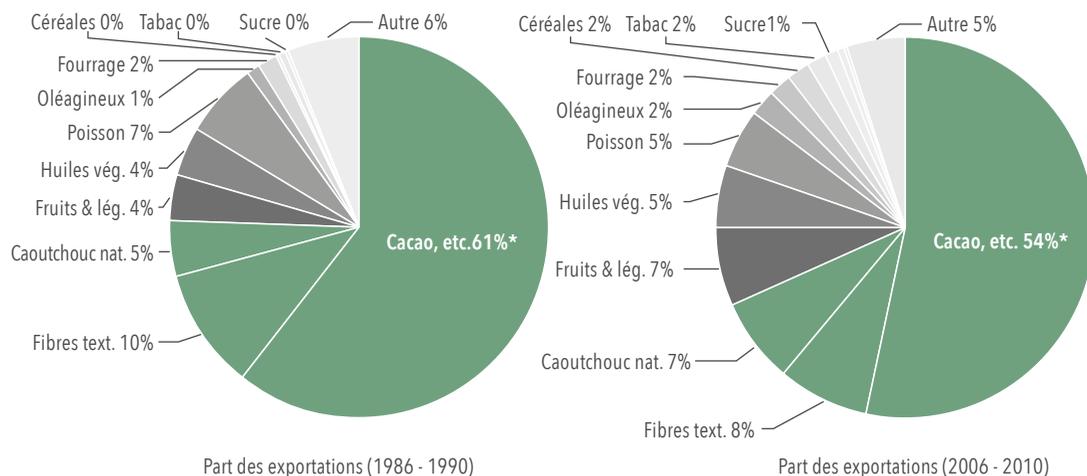
4.4 Exportations : composition, tendances et compétitivité

4.4.1 Composition et contribution aux revenus des exportations

Les principales catégories de denrées parmi les exportations agricoles d'Afrique de l'Ouest sont les produits tropicaux. La catégorie regroupant le cacao, le café, le thé et les épices, ainsi que les fibres textiles et le caoutchouc naturel dépassent largement les deux tiers du total des exportations agricoles (Figure 4.12). Cette concentration de produits exportés dans ces trois catégories de denrées a même par le passé été plus marquée, comptant alors jusqu'aux trois quarts des exportations agricoles.

Les fèves de cacao demeurent de loin la denrée agricole exportée la plus importante pour la région, représentant quasiment 40 % de la valeur totale des

Figure 4.12 Composition des exportations agricoles et piscicoles sur la durée

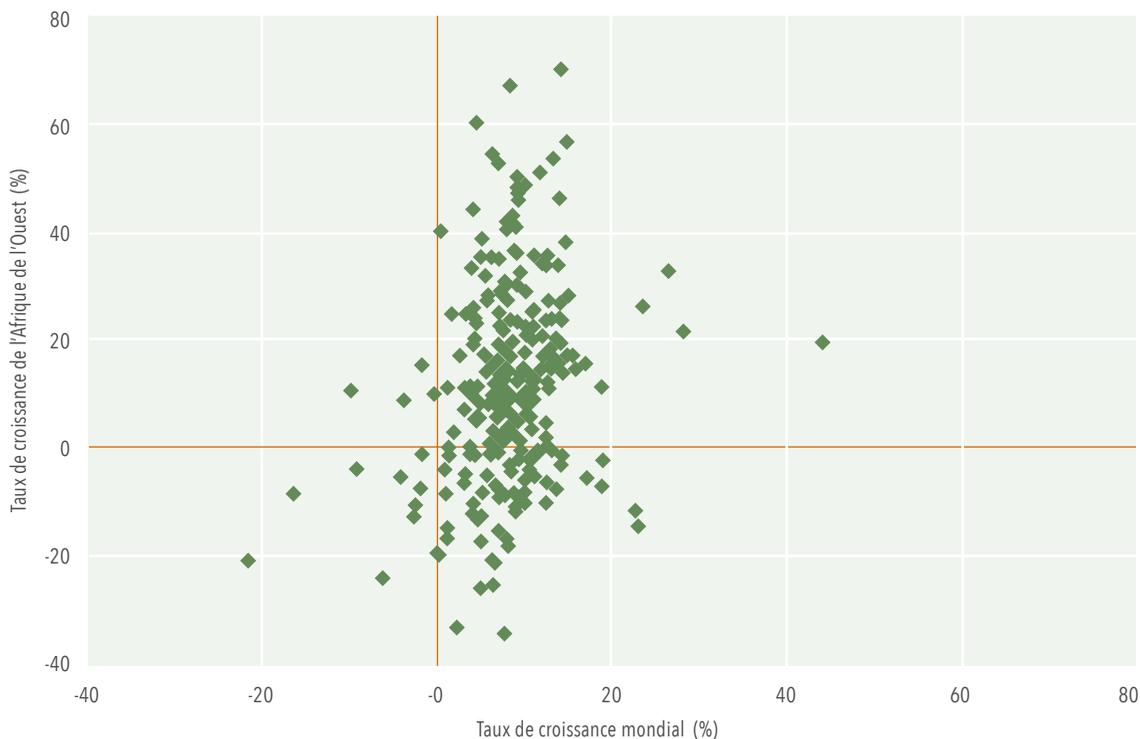


Source : données FAOSTAT.

*Incluant fèves, pâte, beurre, cosses, préparations chocolatées, poudre et tourteaux

Figure 4.13 Cartographie des taux de croissance des principales denrées ouest-africaines exportées ^a

1996-2000 à 2006-2010



Source : données FAOSTAT.

^a 265 denrées dont les exportations moyennes pour la région représentent plus de 5 000 \$EU en 2006-2010

produits agricoles exportés, et cette proportion est restée relativement stable sur la durée. D'autres denrées importantes, quoique loin derrière le cacao, sont les fibres de coton (7,5 % en 2006-2010), le caoutchouc naturel (7,5 %), le poisson (5 %), la pâte de cacao (5 %), le beurre de cacao (4 %), l'huile de palme (4 %), les noix de cajou (3 %) et le café (2 %). Globalement, les denrées exportées liées au cacao représentent 54 % des exportations agricoles.

Si l'huile de palme est une denrée d'importation nette essentielle et en essor pour la région dans son ensemble, elle reste aussi une denrée importante à l'export pour la Côte d'Ivoire et dans une moindre mesure pour le Liberia. Comme tous les autres pays sont des importateurs nets, il est clair que les exportations d'huile de palme indiquées dans les statistiques intègrent de gros volumes de réexportations. C'est notamment le cas précis du Bénin où les exportations entre 2006 et 2010 représentent 170 % de la production nationale d'huile de palme. La situation est a priori similaire pour les autres denrées pour lesquelles la région

est un importateur net, à savoir le riz, le poulet, les cigarettes et les produits du tabac.

À l'instar des importations, la répartition géographique des exportations est essentiellement concentrée dans quelques pays. Pour les exportations clés de la région, la quasi-totalité des exportations est assurée par une poignée seulement de ces pays parmi lesquels la Côte d'Ivoire est le premier exportateur de plusieurs denrées dont le cacao et ses produits dérivés, le caoutchouc naturel, le café, les noix de cajou, l'huile de palme et les bananes. Parmi les denrées exportées géographiquement plus diversifiées, on trouve les fibres de coton, le poisson et le tabac, pour ne citer que les principales.

Si la région est un importateur net de poisson, les types de poisson exporté et importé diffèrent. Les exportations comprennent des espèces de poisson de grande valeur atteignant un prix bien plus élevé que celui du poisson importé. La valeur unitaire du poisson exporté est estimée à un prix trois à quatre fois supérieur à la valeur unitaire du poisson importé.

4.4.2 Tendances et dynamiques spécifiques à chaque denrée

La valeur des produits agricoles et alimentaires exportés a connu un taux d'accroissement de 6 % entre 1996-2000 et 2006-2010, moins de la moitié du taux de la décennie précédente (1986-90 à 1996-2000). Ce taux de croissance représente également moins de la moitié du celui des marchandises exportées de la région. Toutefois, ce dernier est essentiellement basé sur les exportations de pétrole et d'autres matières premières qui ont été affectées par un essor de la demande mondiale et les prix élevés à l'export qui en ont résulté.

Les denrées les plus performantes sont celles dont la valeur des exportations nettes a augmenté à un rythme croissant lors de la dernière décennie (1996-2000 à 2006-2010) par rapport à la décennie précédente. Parmi ces denrées, on trouve les fèves de cacao et tous les produits dérivés du cacao, le caoutchouc naturel, les oléagineux, le fourrage et les aliments du bétail, ainsi qu'un nombre réduit de fruits et légumes. Les taux de croissance sur la dernière décennie sont les suivants : fèves de cacao (7 %), pâte de cacao (23 %), caoutchouc (11 %), oléagineux (11 %), fourrage et aliments du bétail (9 %). Tous ces taux sont en augmentation par rapport à la dernière décennie.

Certains fruits et légumes bénéficient aussi de ce statut d'exportation nette en hausse, comme les mangues et même les tomates, même si pour ces dernières la valeur des exportations est faible. Par contre, si la plupart d'entre eux croissent, ils le font à un rythme lent, reflétant l'augmentation de la consommation nationale par habitant de ces produits (voir Chapitres 5 et 6). Les autres denrées dont les exportations ont augmenté, bien que lentement au cours des dix dernières années, sont les fibres de coton (taux de croissance de 1 % comparé à 5 sur la décennie précédente), les noix de cajou, les graines de sésame, les bananes, les haricots verts, l'igname, le gingembre, les papayes, les melons et les aubergines.

Une autre catégorie de produits est représentée par ceux dont les exportations nettes sont en chute sur la dernière décennie. Parmi eux, on trouve le café, avec une valeur des exportations nette en

chute de 4,9 % dans la période la plus récente suite à une baisse de 4,5 % dans la période précédente, l'huile de palmiste (4 % de baisse), et les fibres de coton (3,3 % de baisse). L'ensemble du groupe des fruits et légumes tombe également dans cette catégorie d'exportations nettes en baisse, avec une chute moyenne de 9,5 % contre une croissance positive forte en exportation nette lors de la précédente décennie.

Enfin, plusieurs denrées de la catégorie « exportations nettes émergentes » sont a priori passées du stade d'importations au stade d'exportations nettes entre les périodes de l'étude. Un exemple frappant en est le maïs : sa valeur en termes d'exportation nette a augmenté de 13,7 % entre 1996-2000 et 2006-2010, comparé aux importations nettes en augmentation (4,3 %) durant la décennie précédente. En termes absolus, la valeur des autres denrées de cette catégorie d'exportations nettes émergentes est faible. Pourtant, certaines d'entre elles ont connu une croissance impressionnante d'exportations nettes qui les place dans une position favorable pour une croissance continue. Certaines denrées de cette catégorie sont les amandes (83 % d'augmentation), la farine de racines et de tubercules (33 %), les piments verts et les poivrons (25 %) et les noix du Brésil (72 %).

4.4.3 Positionnement concurrentiel des exportations agricoles

En fait, la région est un relativement petit acteur dans le commerce mondial. Sa part dans les exportations mondiales de produits agricoles n'atteint que 0,89 % ces dernières années (moyenne 2006-2010), à peine mieux que sur le total des marchandises exportées (0,67 %). Pour les produits agricoles, cette part a sérieusement chuté sur la durée alors que celle des marchandises totales exportées a augmenté grâce aux exportations de pétrole. Le taux annuel de croissance des exportations agricoles était de 6,2 % entre 1996-2000 et 2006-2010, soit 20 % de moins que le taux mondial de 7,7 %.

Pour la totalité des marchandises exportées, dont le taux annuel de croissance cumulé de la région était de 13,3 % en comparaison au taux total mondial de 9,4 %, on assiste au phénomène inverse. Ce

différentiel entre le taux ouest-africain et le taux mondial n'est pas un phénomène récent, et a même été plus marqué au cours de la précédente décennie (1986-90 à 1996-2000). Toutefois, la performance à l'export de l'Afrique de l'Ouest comparée au monde varie considérablement, avec quelques denrées nettement mieux classées que dans les moyennes mondiales et d'autres nettement plus mal classées. La Figure 4.13 compare les performances à l'export de l'Afrique de l'Ouest par denrée à celles du reste du monde. La performance de chaque denrée est cartographiée dans l'un des quatre carrés de la figure. Sur tous les produits agricoles pour lesquels l'Afrique de l'Ouest a enregistré des exportations moyennes cumulées de 5 000 \$EU ou plus en 2006-2010 (265 denrées au total), la majorité d'entre elles (183) sont indiquées dans le carré droit supérieur, induisant une croissance positive tant pour l'Afrique de l'Ouest que pour le monde entier.

Parmi ces denrées, certaines provenant d'Afrique de l'Ouest réussissent bien mieux à l'export que celles issues du reste du monde. C'est le cas de la pâte de cacao, de la poudre et du tourteau de cacao, des noix de cajou, des graines de sésame, des noix de karité, du caoutchouc naturel, des mangues, des bananes, des papayes, des melons, du sorgho, de la farine de racines et de tubercules, du manioc séché, de l'amidon de manioc, et de l'huile de graines de lin. Certaines des principales denrées exportées d'Afrique de l'Ouest correspondent en général aux secteurs dynamiques du marché mondial, croissant à un taux comparable à celui de la moyenne mondiale. En plus des denrées ci-dessus, il faut y ajouter les fèves de cacao, l'huile de palme, et les cosses de cacao. Pour certains produits de la catégorie « super-champions », les taux de croissance élevés à l'export enregistrés s'expliquent principalement par les réexportations où l'on trouve entre autres les cigarettes, l'huile de palme, le riz, l'huile d'olive, le vin, la farine de blé, la viande de poulet et de dinde, les macaroni, la nourriture pour bébés, et le concentré de tomate.

À l'autre extrême, dix denrées affichent un taux de croissance négatif tant pour l'Afrique de l'Ouest que dans le monde, parmi lesquelles on trouve le gâteau de graines de coton, la noix de cola, le jus d'ananas, le coprah et différents types de peaux.

Pour 68 denrées, la performance ouest-africaine est négative alors qu'elle est positive à un niveau mondial. Dans ces denrées se trouvent certaines denrées importantes comme le poisson, le café vert et torréfié, les graines de coton, les fibres de coton, le palmiste, l'huile de palmiste, la pulpe de palmier, les noix de coco, l'huile de coco, les épices, les oignons secs, l'ail, les bananes plantain, les citrons et les limes, le jus de citron, le miel, l'huile de sésame, l'huile d'arachide, les arachides décortiquées, l'ananas et les cuirs salés verts.

Le poisson, denrée essentielle d'Afrique de l'Ouest traditionnellement exportée, a enregistré un taux de croissance négatif bien que les exportations mondiales aient augmenté de 6 %. Parallèlement, les exportations de fibres de coton, l'une des denrées essentielles exportées d'Afrique de l'Ouest (part de 6,2 % du marché mondial et 7,5 % des exportations agricoles ouest-africaines) ont quasiment stagné entre 1996-2000 et 2006-2010 (0,3 %). Ce manque apparent de dynamisme des exportations de coton ouest-africaines peuvent s'expliquer par la concurrence des autres grands fournisseurs de coton, y compris ceux qui subventionnent la production. La perturbation de la chaîne de valeur du coton lié à la restructuration et à la mauvaise gestion de la chaîne de valeur dans des pays comme le Mali peut également justifier cette baisse (voir Chapitre 10 pour plus de détail).

Au final, quatre denrées exportées sont « performantes dans l'adversité », à savoir qu'elles progressent en Afrique de l'Ouest malgré la baisse des exportations mondiales. On y trouve l'huile de graines de coton, la farine de manioc, les gommages naturelles et le moult de raisin.

Sur les 265 denrées prises en compte, pour 78 d'entre elles (presque 30 %), l'Afrique de l'Ouest enregistre un taux de croissance négatif contre seulement 14 (à peu près 5 %) au niveau mondial. Cette différence justifie la croissance lente des exportations cumulées des produits agricoles d'Afrique de l'Ouest face à la croissance mondiale globale.

Alors que la région détient une part modeste du commerce agricole mondial, elle joue un rôle clé sur les marchés internationaux pour certaines denrées.

Sur 20 denrées, la région représente plus de 5 % des exportations mondiales, et pour certaines d'entre elles, elle est le seul ou principal exportateur. Parmi les plus importantes, et de loin, on trouve les fèves de cacao et ses produits dérivés, les noix de cajou, les fibres de coton et le caoutchouc naturel qui constituent le gros de la contribution aux revenus tirés des exportations régionales.

4.5 Commerce intra-régional

L'Afrique de l'Ouest entretient depuis longtemps un commerce intra-régional, datant du commerce caravanier de l'époque précoloniale. Les grands flux nord-sud et est-ouest de bétail, de céréales sèches, de niébé et de produits horticoles comme les oignons existent depuis de nombreuses années et se sont amplifiés sur les trente dernières années pour répondre à la croissance des centres de consommation urbains le long de la côte, isolés des principaux bassins de production de la plupart de ces produits. La réexportation du riz et du blé, souvent due aux taux de change et aux politiques fiscales disparates d'un pays à l'autre, a aussi été adoptée entre d'autres pays (Nigeria et pays limitrophes, Gambie et Sénégal). De plus, l'instauration récurrente d'embargos à l'importation de la part du Nigeria sur des produits comme la viande de poulet congelée a entraîné un marché clandestin actif de ces marchandises avec les pays voisins, en particulier le Bénin. Et du fait que les modèles de consommation se sont diversifiés dans la région (voir Partie II), le commerce d'aliments de base comme le gari, l'attiéké et l'igname s'est développé des Etats côtiers vers le Sahel (Soulé et Gansari, 2010).

4.5.1 Un commerce fortement sous-étudié

Les données sur le commerce intra-régional sont malheureusement fragmentées et de qualité aléatoire.³⁸ La suppression des taxes officielles à l'exportation sur les biens faisant l'objet d'un commerce régional dans le cadre des processus d'intégration régionale de l'UEMOA et la CEDEAO a réduit l'efficacité des services de douane à enregistrer ces échanges. En outre, les commerçants tentent ré-

gulièrement d'échapper aux contrôles officiels pour éviter d'avoir à monnayer le passage aux frontières. Il en résulte une sous-estimation des données sur le commerce intra-régional par rapport au commerce extra-régional. Le commerce intra-régional est officiellement estimé à guère plus que 16 % de la valeur totale des échanges commerciaux de la région (Soulé et Gansari, 2010). Les chiffres officiels indiquent un faible niveau des importations provenant de la région même, a fortiori pour les états côtiers, dont les ports maritimes offrent un accès facilité aux prestataires internationaux. Le Nigeria, le plus grand marché de la région, détient la plus petite part de produits provenant de la région selon les données commerciales officielles. Cette dépendance apparemment faible vis-à-vis des marchés régionaux peut s'expliquer par l'énorme volume d'importations du pays, que la région ne pourrait lui garantir en permanence. Une autre explication serait l'existence de canaux commerciaux bien établis avec des entreprises extérieures à la région, des prix plus compétitifs et une qualité supérieure au regard des quantités importées.

Entre 2009 et 2013, le CILSS, s'appuyant sur les projets ATP et EATP soutenus par USAID, a commencé à suivre le commerce transfrontalier des ruminants, céréales et oignons sur 50 points d'observation clés en Afrique de l'Ouest afin d'obtenir de meilleures estimations du volume et de la valeur du commerce agricole régional (Josserand, 2013). Il en ressort que le commerce agricole régional est bien plus étendu et diversifié qu'attendu. Ainsi, en utilisant les données de ce système de supervision et en se basant sur des hypothèses raisonnables des taux de production et d'exploitation du bétail, Josserand estime que les statistiques officielles ne reflètent qu'un tiers de la valeur des exportations de bétail et de petits ruminants du Burkina Faso et du Mali vers d'autres pays de la région (ibid.). Les chiffres officiels sur le commerce régional de céréales, tels que rendus par FAOSTAT, s'avèrent encore plus inférieurs. C'est le cas des exportations de mil et de sorgho du Mali en 2010-2011 qui, selon les chiffres officiels, totalisent 280 tonnes contre 4 827 tonnes d'après les études du CILSS sur la même période. Pour le Nigeria, les chiffres sont encore plus étonnants : les statistiques officielles indiquent seulement 45 tonnes de mil et de

³⁸ Voir Maur et Shepherd (à paraître) pour plus de détails concernant le commerce sous-régional en aliments de base.

sorgho exportées contre un volume de plus de 53 000 tonnes d'après le CILSS (ibid.). Déjà dans les années 1990, les études de Seyni et Soulé avaient estimé le commerce total des céréales dans la région entre le Nigeria et ses voisins immédiats (Bénin, Niger, Tchad et Cameroun) à quasiment 500 000 tonnes par an (Soulé et Gansari, 2010).

4.5.2 Principaux produits échangés au niveau régional

Le commerce régional est un contributeur majeur de la sécurité alimentaire des pays ouest-africains, en leur donnant accès à une gamme de produits plus étendue que ce qu'ils produisent sur leurs territoires et en les aidant à compenser les variations de la production nationale grâce aux importations et exportations. Il représente également une source continue de revenus pour les agriculteurs ouest-africains en raison de la demande régionale croissante d'une gamme élargie de produits alimentaires. Parmi les denrées agricoles clés du commerce régional, les plus importantes sont:³⁹

Bétail ruminant. Les exportations de bovins, d'ovins et de caprins respectent en général un flux en provenance des zones sahéliennes et soudano-guinéennes vers les centres de demande du littoral humide où les risques de maladie limitent le développement de l'élevage de ruminants (Figure 4.14). Ovins et caprins sont également exportés vers l'Afrique du Nord, notamment lors des principales fêtes musulmanes (Tabaski). Ces dernières années, la demande du Nigeria a dynamisé les flux de bétail vers l'est en provenance du Mali et du Burkina Faso vers le Nigeria, bien que le volume de ce commerce varie en fonction du taux de change du naira et du franc CFA (Makadji et al., 2013). Le commerce régional lié à l'élevage affiche une belle résilience en s'adaptant aux différentes perturbations politiques et économiques touchant l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, la crise ivoirienne des années 2000 associée au pavage de la route entre Bamako et Dakar a entraîné une modification majeure des exportations de bétail malien de la Côte d'Ivoire vers le Sénégal, tandis que l'émergence

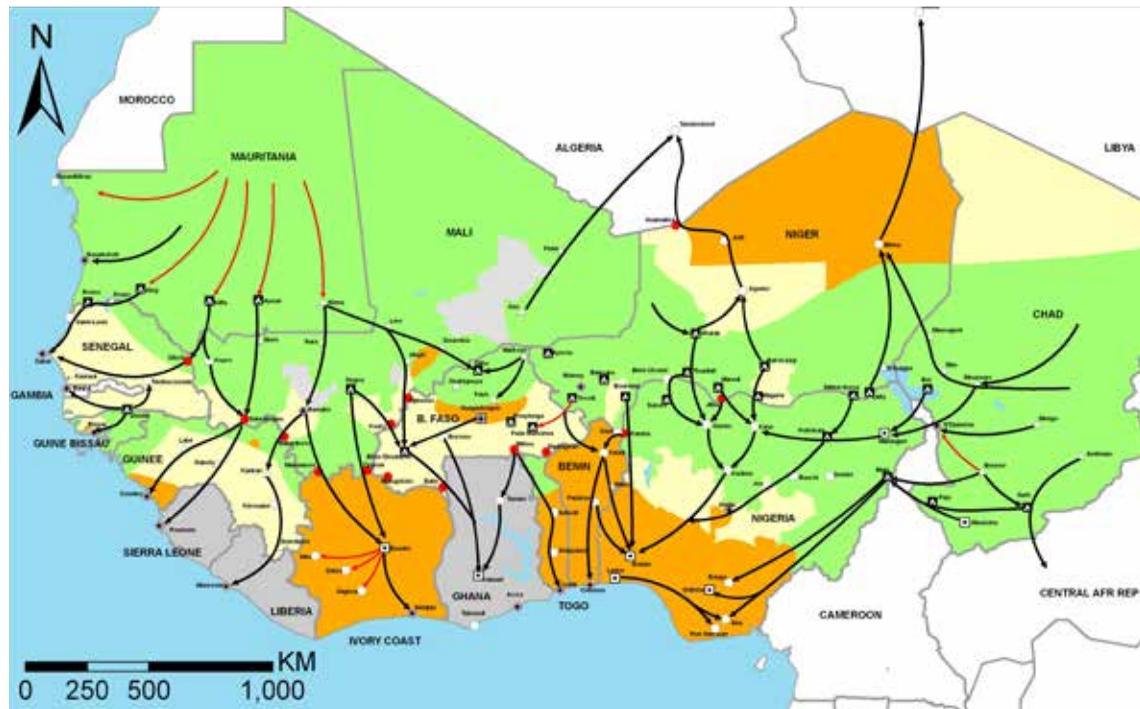
du Liberia et de la Sierra Leone après les guerres civiles a déclenché une augmentation des exportations du bétail et des petits ruminants depuis le Sahel vers ces pays (ibid.). Comme examiné dans le Chapitre 10, le principal enjeu du commerce régional d'élevage de ruminants sera de développer sa capacité à répondre à la demande croissante et rapide de viande du littoral pour les prochaines décennies à venir.

Céréales sèches (mil, sorgho, maïs). Le commerce de céréales sèches connaît un flux orienté à la fois nord-sud et sud-nord selon la saison. Les flux les plus importants se trouveraient entre le Nigeria, le Bénin et le Niger avec plus de 50 000 tonnes de mil et de sorgho transitant vers le nord, tandis que les Nigériens exportent les produits d'élevage et le niébé en direction de leurs voisins du sud. Le commerce entre le Niger et le Nigeria est fortement influencé par le taux de change entre le naira et le franc CFA. En 2005, quand le naira a connu une forte hausse, la direction du commerce des céréales s'est inversée, entraînant une grave pénurie alimentaire pour le Niger (Kelly et al., 2008). Le Ghana, le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire exportent tous du maïs à leurs voisins du nord (et le maïs ivoirien transite aussi via le Mali vers le Sénégal), surtout pendant la période de soudure au Sahel qui démarre en juin, ce qui correspond à la période de la principale récolte de maïs dans les pays côtiers. Plus tard dans la saison, le flux s'inverse fréquemment, le maïs allant du Mali et du Burkina Faso vers le sud et l'est au Niger. Ces dernières années, la demande croissante de maïs utilisé comme aliment pour la volaille stimule toujours le commerce régional de cette céréale, même si la qualité et la fiabilité aléatoires des flux commerciaux amènent souvent les usines d'aliments de bétail le long de la côte à chercher les fournisseurs d'outre-mer.

Riz. Si tous les pays d'Afrique de l'Ouest sont des importateurs nets de riz, il existe un commerce transfrontalier important du riz réexporté (Hagblade et al., 2012 ; Soulé et Gansari, 2010). De plus, certains des principaux producteurs de riz de la région (Guinée, Mali) exportent des variétés produites localement, du riz à plus grande valeur ajoutée (riz étuvé de Guinée, par exemple) à leurs voisins, tout en compensant avec des importations

³⁹ FEWSNET (<http://www.fews.net/pages/marketflowmap.aspx?gb=r1&loc=3&l=en>) fournit des cartes des flux d'échanges régionaux pour la plupart de ces produits. Faute d'espace, seule la carte des flux de ruminants est présentée ci-dessous.

Figure 4.14 Flux commerciaux du bétail ruminant dans la région, 2010



Source: FEWSNet

de riz asiatique bon marché pour satisfaire la consommation nationale.

Niébé. Tel que décrit dans la partie II, le niébé est une source importante de protéines de qualité supérieure pour plusieurs pays, en particulier le Nigeria, le Niger, le Ghana, le Burkina Faso et le Mali. Si le Nigeria est le plus grand producteur mondial de niébé, il est aussi importateur net, et le Niger est le plus grand exportateur de la région. Même s'il échappe largement aux statistiques officielles, la supervision des frontières au milieu des années 1990 a permis d'évaluer les exportations de niébé au Nigeria à quasiment 35 000 tonnes (Soulé et Gansari, 2010). Le Burkina Faso et le Mali sont aussi des fournisseurs majeurs des états côtiers, comme le Ghana et le Togo. Etant donné la tolérance à la sécheresse du niébé, ce qui le rend particulièrement adapté aux conditions climatiques changeantes du Sahel, et à la demande croissante de sources de protéines bon marché de la part des consommateurs de la frange littorale, le commerce régional du niébé a toutes les chances de prospérer.

Produits horticoles. Le Niger, et dans une moindre mesure le Mali et le Burkina Faso, sont depuis de nombreuses années les principaux exportateurs d'oignons frais et secs vers les pays côtiers. Durant certaines fenêtres d'opportunités offertes par le marché, ce commerce est en concurrence dans les marchés côtiers avec les importations venues d'Europe, en particulier des Pays-Bas. Depuis la dévaluation du franc CFA, la gamme des produits horticoles dans le commerce régional s'est élargie du fait que la dévaluation a rendu les produits régionaux plus compétitifs face aux importations européennes. Une des croissances les plus fortes est à mettre à l'actif des exportations de pommes de terre du Mali vers la Côte d'Ivoire et des tomates du Burkina Faso vers le Ghana.

Racines et tubercules. Selon FEWSNET, le commerce des produits à base de manioc et d'igname est en pleine croissance, entre pays côtiers mais aussi des pays côtiers vers le Sahel, car les consommateurs des pays du Sahel commencent à diversifier leur consommation d'aliments de base jusque-là essentiellement constituée de céréales (voir Partie II).

Les produits transformés à base de manioc sont de plus en plus commercialisés par des détaillants modernes dans les pays du Sahel afin d'offrir un produit alternatif commode et riche en glucides à la classe moyenne émergente.

4.5.3 Contraintes et perspectives de croissance

Comme le détaille le Chapitre 12, les infrastructures routières précaires, les réglementations limitant la concurrence au sein de l'industrie du transport routier, les barrières administratives, les difficultés et les risques de transfert de fonds entre pays ayant des systèmes monétaires différents, l'insécurité grandissante et les habitudes vénales des policiers et des douaniers ne font que restreindre les volumes et augmenter les coûts du commerce régional. Ces facteurs poussent aussi l'essentiel du commerce vers le secteur informel car les commerçants tentent de contourner les canaux officiels, pour éviter en général un coût direct ou indirect sur l'activité professionnelle, a fortiori quand ce coût est perçu comme non justifié et inéquitable. Cette situation ne fait que brouiller les chiffres officiels du commerce, ce qui entrave la mise en place de politiques mieux adaptées aux échanges commerciaux. La plupart des initiatives actuellement réalisées par les organisations régionales comme la CEDEAO et l'UEMOA, présentés dans le Chapitre 12, visent à maîtriser ces contraintes.

Au-delà de ces contraintes, le développement du commerce intra-régional offre les plus belles opportunités d'exportations pour la plupart des pays de la région sur les 10 à 20 années à venir. Au regard des projections de la demande pour les principales denrées agricoles de la région, si les importations extérieures à l'Afrique de l'Ouest continuent comme par le passé de satisfaire 15 % de la consommation alimentaire de la région, le commerce régional devra quadrupler son développement d'ici à 2040 pour combler l'écart de consommation restant, essentiellement dans les pays côtiers (Josserand, 2013). De plus, étant donné la proximité des marchés environnants et les critères de qualité généralement moindres dans ces marchés par rapport aux marchés des exportations du Nord, les exportations régionales constituent les marchés

les plus faciles à intégrer pour les pays d'Afrique de l'Ouest, et peuvent également servir de tremplin pour développer les chaînes d'approvisionnement dans le but de pénétrer les marchés d'outre-mer.

4.6 Les exigences de qualité sur les marchés régionaux et internationaux à l'exportation

Que ce soit sur les marchés étrangers ou régionaux, la demande est de plus en plus différenciée. Comme le détaille la Partie II, au niveau régional, l'un des segments du marché est constitué par les nombreux consommateurs à faibles revenus cherchant essentiellement à se procurer des protéines et calories bon marché. Le deuxième segment est constitué d'une classe moyenne émergente pour qui la qualité et à la diversité du régime alimentaire deviennent de plus en plus importantes. Or, au sein de ces deux groupes, les régimes évoluent, et, si les revenus individuels continuent d'augmenter sensiblement dans la région (voir Chapitre 6), ils concrétiseront un potentiel de croissance accélérée de la demande des produits d'origine animale, les fruits, les légumes, les huiles de cuisson et les aliments transformés. La capacité des chacun des pays ouest-africains à intégrer ces marchés à leur portée dépendra de leur aptitude à être des fournisseurs fiables et durables de produits de qualité à des prix compétitifs. Les consommateurs voient les importations étrangères comme un baromètre des prix, de qualité, de sécurité alimentaire et de disponibilité permanente des produits ; et, si ce baromètre vacille (embargo perturbant les approvisionnements par exemple), la demande s'éloignera inmanquablement des fournisseurs ouest-africains.

La demande des exportations à l'étranger à laquelle fait face l'Afrique de l'Ouest est aussi en pleine évolution, avec l'importance grandissante de l'Asie en tant que destination des exportations (le coton ouest-africain en est l'exemple) et la forte concurrence de nouveaux acteurs dans certaines chaînes de valeur, comme le café au Vietnam. S'il y a toujours lieu de développer les recettes liées aux exportations à partir des exportations de denrées en vrac, notamment en provenance de la zone de savane guinéenne (World Bank et FAO,

2009), les marchés d'exportation sont de plus en plus exigeants en termes de contrôle de la qualité et de la différenciation des produits (Drechsler, 2011). Ce contrôle de la qualité nécessite une coordination verticale plus étroite dans les chaînes de valeur, à travers les contrats de livraison entre les organisations de producteurs et les exportateurs qui déterminent les pratiques de production et de gestion post-récolte, par exemple. Ainsi, l'Agriculture ouest-africaine est confrontée à un double défi sur les marchés d'exportation à l'étranger semble à celui rencontré sur les marchés nationaux et régionaux: baisser le coût réel de la production pour servir le marché de masse, toujours axé sur les produits de base, et répondre à une demande croissante de la part des consommateurs à hauts revenus pour des produits plus diversifiés et de qualité supérieure. Ces questions sont approfondies dans le Chapitre 10.

4.7 Synthèse des principales conclusions

L'Afrique de l'Ouest est de plus en plus tributaire des marchés internationaux pour plusieurs aliments clés comme le riz, le blé, le poisson, les produits laitiers, les viandes (poulet particulièrement), les jus de fruit et l'huile végétale. Pourtant, les importations sont extrêmement concentrées parmi les « quatre grands » pays que sont le Nigeria, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal et semblent être autant liées à la capacité accrue d'importation de ces pays, due notamment à l'augmentation de leurs revenus issus des d'exportation résultant de l'essor de la demande des matières premières dans le monde et des prix élevés connexes, qu'à leur croissance agricole terne. Néanmoins, le déséquilibre commercial croissant de certains de ces produits, dynamisé par la demande accélérée dans toute la région (voir Partie II), soulève des questions sur l'ampleur de la substitution des importations. Comme nous le verrons dans les Parties III et IV, l'aspiration à une telle substitution des importations est le principal moteur de la Politique agricole ainsi que des stratégies agroalimentaires de la région.

Côté export, la région est majoritairement tributaire des exportations de cacao, ostensiblement dominées par la Côte d'Ivoire et le Ghana. Il existe quelques « exportations en essor » comme le caoutchouc naturel et certains fruits. Un enjeu majeur, toutefois, sera de faire revivre certaines chaînes de valeur qui étaient auparavant génératrices de devises mais dont le rendement s'est émoussé ces dernières années. C'est le cas du coton, des noix de cajou et du café. Un autre enjeu est d'intégrer de la valeur ajoutée aux exportations, ce qui se fait avec succès pour le cacao (voir Chapitre 10), mais ne s'étend pas à la plupart des exportations sauf pour quelques cultures horticoles de qualité supérieure.

Or, le commerce n'implique pas seulement d'échanger avec les pays extérieurs à la région. Si les données sur le commerce intra-régional sont précaires, elles s'avèrent être aujourd'hui une opportunité largement sous-évaluée et sous-exploitée de développer les marchés et de diversifier les schémas de consommation et les recettes des exportations. Un tel commerce est particulièrement important pour les pays enclavés et les petits pays d'Afrique de l'Ouest, pour qu'ils puissent bénéficier d'économies d'échelles et profiter d'une plus grande diversité de choix à la consommation. Le souhait de construire un marché régional intégré dans le cadre de la stratégie de diversification économique est au cœur de la CEDEAO et de sa politique agricole, l'ECOWAP. Les opportunités et enjeux intégrés dans cette initiative sont analysés dans le Chapitre 12.

Tant sur le marché régional qu'international, la demande est de plus en plus différenciée, avec une priorité aux denrées en vrac et un besoin croissant de produits de qualité supérieure à valeur ajoutée. Les forces motrices de ces changements de la demande sont analysées en détail dans la Partie II, tandis que la Partie III étudie leurs implications pour la structure et la coordination verticale des chaînes de valeur ouest-africaines et des systèmes de vente au détail.

Annexe au Chapitre 4

Figure d'annexe A4.1 Balances commerciales cumulées d'Afrique de l'Ouest avec le reste du monde
 Valeur des importations et des exportations (en millions de \$EU), 1980-2010

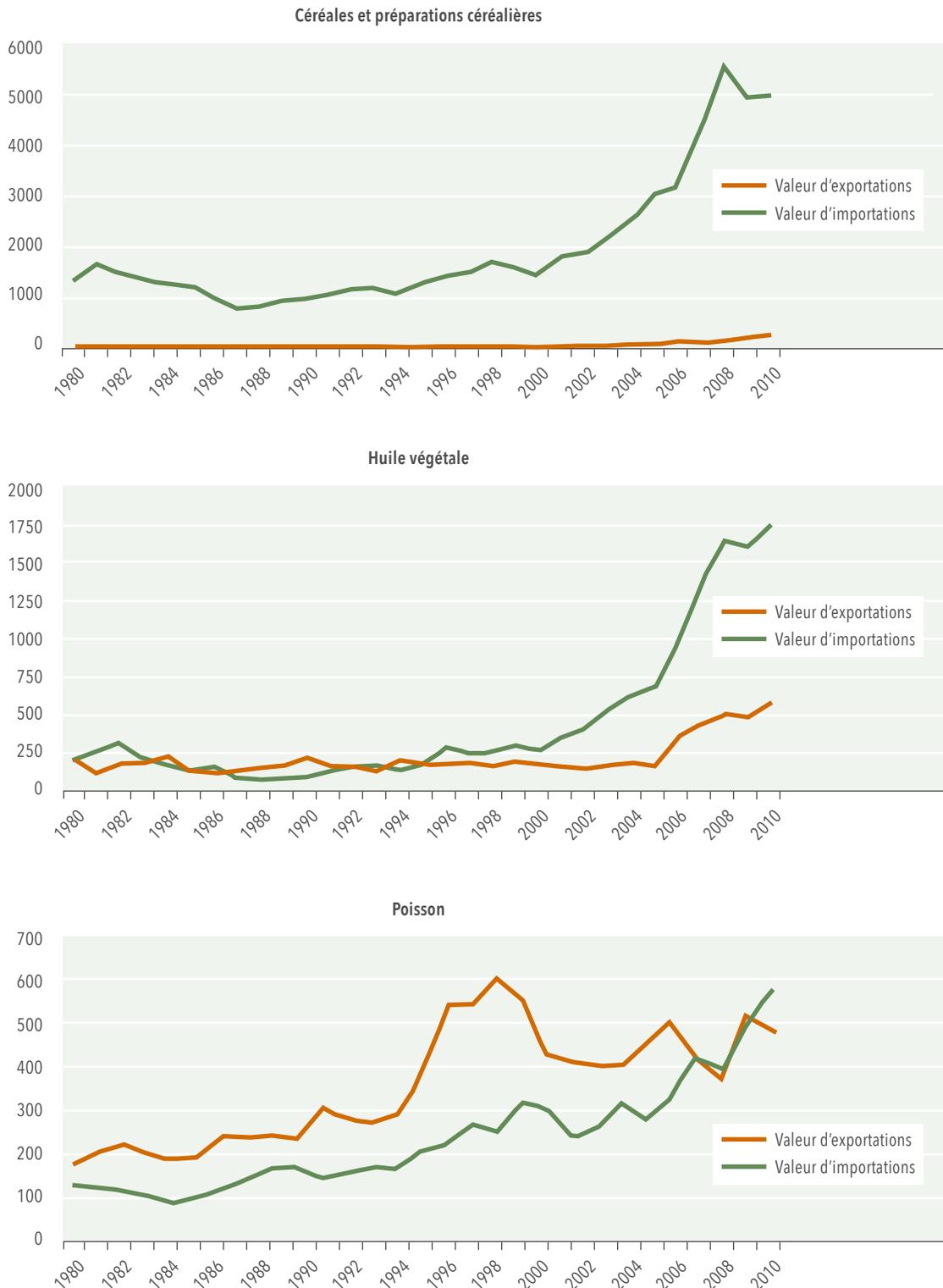


Figure d'annexe A4.1 Balances commerciales cumulées d'Afrique de l'Ouest avec le reste du monde (suite)

Valeur des importations et des exportations (en millions de \$EU), 1980-2010

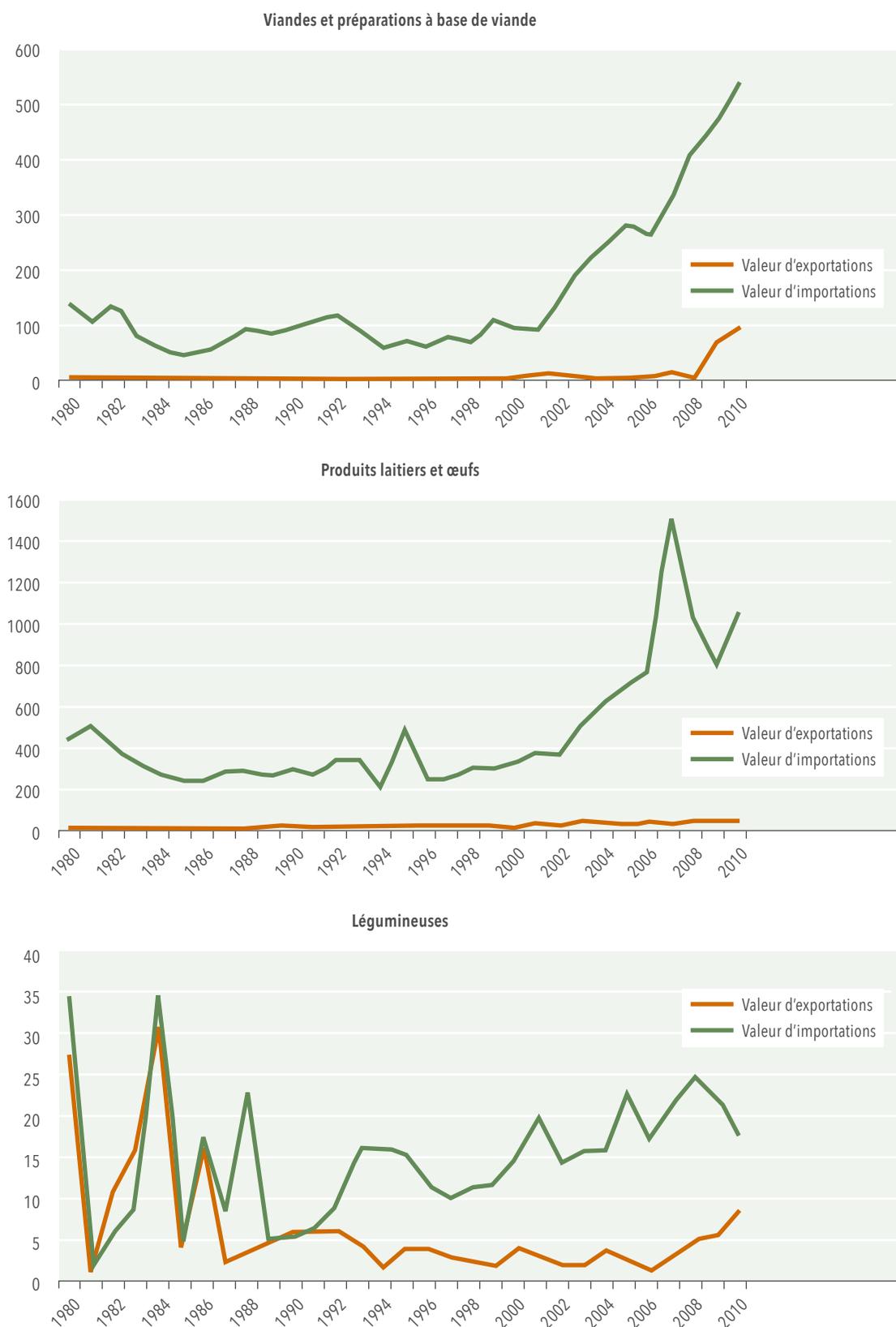
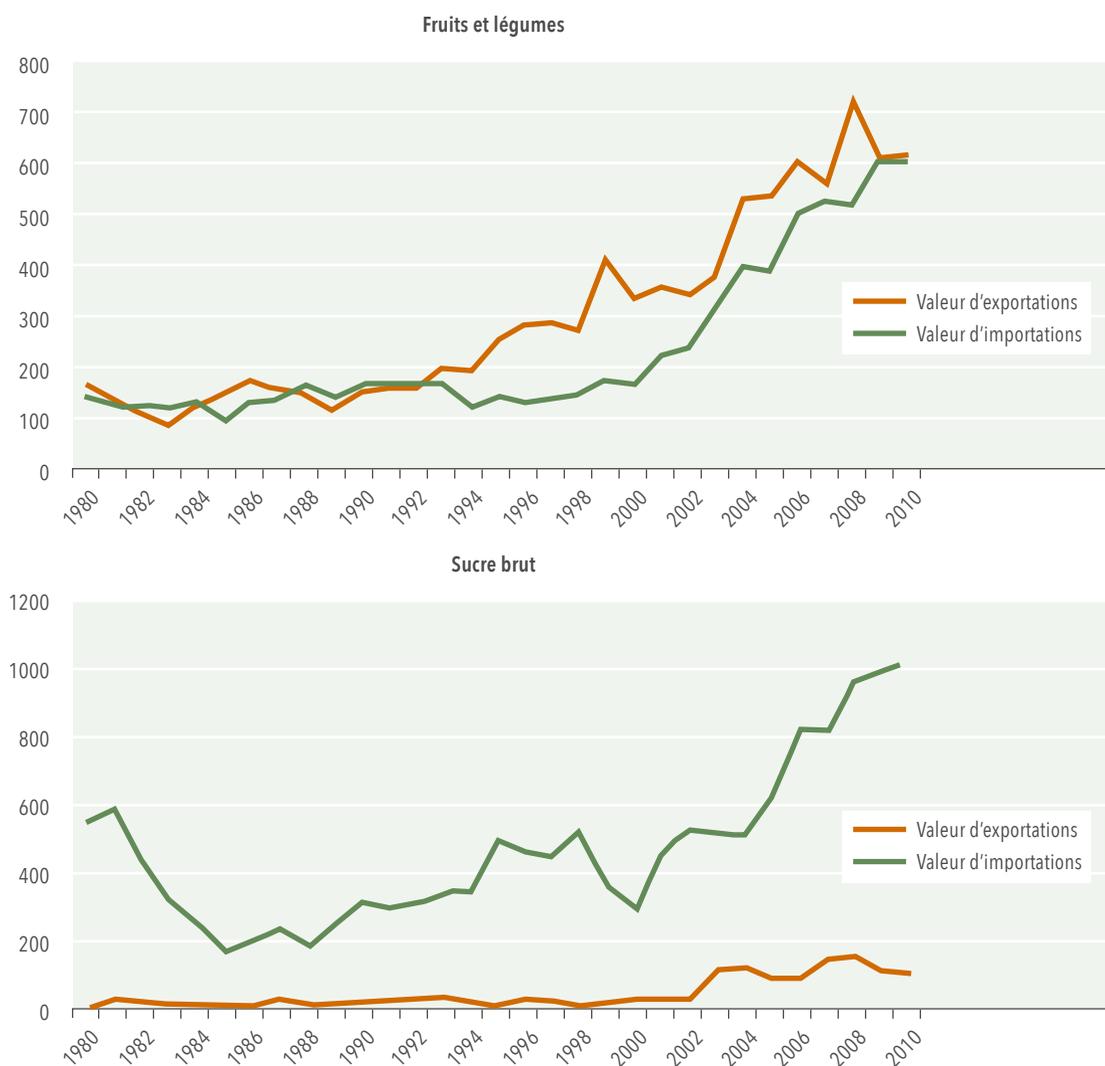


Figure d'annexe A4.1 Balances commerciales cumulées d'Afrique de l'Ouest avec le reste du monde (suite)

Valeur des importations et des exportations (en millions de \$EU), 1980-2010



Source : données FAOSTAT.

Tableaux d'annexe A4.1 Evolution des TAS pour les denrées céréalières par pays

	Année	Céréales totales	Maïs	Mil	Riz	Sorgho
Bénin	1986-90	86.0	100.0	100.0	7.1	113.0
	1996-00	91.9	106.9	100.0	21.6	104.9
	2006-10	84.6	107.3	112.4	19.3	105.7
Burkina Faso	1986-90	91.5	86.1	99.5	29.7	98.6
	1996-00	91.6	100.2	99.9	25.7	100.1
	2006-10	96.8	108.7	102.9	34.1	104.8
Cap-Vert	1986-90	14.9	26.0	0.0	0.0	0.0
	1996-00	11.2	21.3	0.0	0.0	0.0
	2006-10	6.8	25.7	0.0	0.0	0.0

Source : données FAOSTAT.

Tableaux d'annexe A4.1 Evolution des TAS pour les denrées céréalières par pays

	Année	Céréales totales	Maïs	Mil	Riz	Sorgho
Côte d'Ivoire	1986-90	61.0	103.3	96.7	51.9	78.9
	1996-00	57.1	101.6	99.5	43.9	80.8
	2006-10	48.3	96.8	100.0	34.1	79.2
Gambie	1986-90	53.0	93.9	102.7	21.1	100.0
	1996-00	43.7	87.7	100.0	13.0	100.0
	2006-10	61.8	120.5	107.2	21.4	110.1
Ghana	1986-90	79.9	98.4	100.0	36.5	97.0
	1996-00	77.9	97.8	100.0	38.0	98.6
	2006-10	74.7	106.4	100.0	28.7	101.3
Guinée	1986-90	69.2	99.2	100.0	66.5	100.0
	1996-00	77.2	97.7	100.0	77.2	100.0
	2006-10	85.7	106.4	105.4	79.7	100.0
Guinée-Bissau	1986-90	65.9	95.6	100.0	60.1	96.8
	1996-00	63.7	89.6	100.0	53.2	100.0
	2006-10	62.2	88.7	100.0	52.8	107.5
Liberia	1986-90	61.4	0.0	0.0	64.7	0.0
	1996-00	40.7	6.2	0.0	63.0	0.0
	2006-10	32.4	0.0	0.0	39.0	0.0
Mali	1986-90	94.9	93.1	103.4	75.0	103.9
	1996-00	95.8	104.6	101.1	84.9	101.1
	2006-10	100.3	109.6	103.1	96.4	107.9
Mauritanie	1986-90	40.9	65.9	100.0	36.1	89.8
	1996-00	26.4	96.5	76.4	37.4	92.0
	2006-10	25.3	76.3	100.0	29.2	101.3
Niger	1986-90	94.1	26.9	99.4	59.3	95.0
	1996-00	90.5	15.8	98.9	23.3	95.6
	2006-10	93.2	28.5	101.1	16.1	104.2
Nigeria	1986-90	95.1	100.2	100.3	82.6	99.3
	1996-00	88.3	99.2	100.6	64.3	101.1
	2006-10	83.2	101.2	102.0	56.4	100.4
Sénégal	1986-90	61.5	86.6	95.6	22.0	82.2
	1996-00	48.9	65.7	99.8	11.8	94.3
	2006-10	51.8	89.1	100.0	24.2	96.2
Sierra Leone	1986-90	68.4	80.8	100.0	70.7	100.0
	1996-00	53.9	36.5	100.0	62.3	100.0
	2006-10	72.0	74.9	100.0	80.3	100.0
Togo	1986-90	85.2	101.7	100.0	32.5	97.6
	1996-00	88.0	103.1	100.0	50.3	100.0
	2006-10	94.3	114.0	100.0	44.5	103.9
Afrique de l'Ouest	1986-90	87.7	98.5	100.0	61.6	98.9
	1996-00	83.3	98.2	100.1	54.9	100.5
	2006-10	81.4	102.4	101.9	51.8	101.7

Source : données FAOSTAT.

Tableaux d'annexe A4.2 Evolution des TAS pour les denrées non-céréalières par pays

	Année	Bœuf & Veau	Œufs	Equivalent lait	Oléagineux	Huile de palme	Viande de volaille	Légumineuses
Bénin	1986-90	100.0	99.9	66.4	167.8	111.6	86.2	99.7
	1996-00	100.0	99.3	43.7	244.1	134.5	26.9	99.6
	2006-10	99.7	99.8	42.6	116.8	143.0	22.6	99.8
Burkina Faso	1986-90	100.0	99.8	67.5	118.6	0.0	100.0	100.9
	1996-00	100.0	100.0	80.6	127.6	0.0	99.9	99.4
	2006-10	100.0	100.0	85.9	142.4	0.0	99.8	100.8
Cap-Vert	1986-90	91.9	98.9	26.5	61.4	0.0	98.4	82.9
	1996-00	85.3	94.1	31.3	38.3	0.0	53.8	46.4
	2006-10	67.3	94.1	32.8	94.3	0.0	8.3	44.5
Côte d'Ivoire	1986-90	59.5	99.7	8.5	100.6	152.0	87.2	92.0
	1996-00	96.8	99.5	18.8	101.4	128.7	92.0	97.2
	2006-10	82.7	99.3	22.4	108.7	140.8	95.5	92.0
Gambie	1986-90	100.0	77.8	32.7	135.0	100.0	100.0	100.0
	1996-00	99.8	41.6	29.1	123.2	64.5	36.8	89.2
	2006-10	98.9	34.3	14.1	121.1	7.1	19.2	88.9
Ghana	1986-90	100.0	99.6	43.1	108.7	101.9	78.7	98.5
	1996-00	91.0	99.4	40.9	118.0	105.8	55.8	99.9
	2006-10	78.5	99.9	19.0	114.7	62.9	26.7	83.1
Guinée	1986-90	100.0	100.0	74.7	102.6	100.0	85.0	100.0
	1996-00	100.0	100.0	73.7	108.3	97.1	85.8	96.0
	2006-10	100.0	99.7	78.3	100.2	66.4	53.2	97.7
Guinée-Bissau	1986-90	100.0	100.0	73.1	142.1	103.6	95.1	97.1
	1996-00	100.0	100.0	87.2	119.1	89.8	85.9	84.7
	2006-10	100.0	100.0	83.2	97.4	58.0	62.2	73.1
Liberia	1986-90	100.0	99.8	6.4	95.5	115.9	80.7	95.4
	1996-00	100.0	73.7	12.5	100.0	112.4	71.4	24.0
	2006-10	100.0	58.0	6.9	99.7	75.2	58.5	42.6
Mali	1986-90	100.0	100.0	89.7	113.5	0.0	100.0	100.7
	1996-00	100.0	100.0	87.6	114.4	0.0	99.9	100.0
	2006-10	100.0	99.6	92.8	109.4	0.0	99.3	99.0

Source : données FAOSTAT.